



**MOTION DE SOUTIEN AU BARREAU DE LA GUADELOUPE, SAINT-MARTIN ET
SAINT-BARTHELEMY ET AU BARREAU DE LA MARTINIQUE**

La Conférence des bâtonniers de France et d’Outre-mer, réunie en Assemblée générale à Lille le 26 novembre 2021,

Connaissance prise de la situation particulièrement tendue et compliquée que vivent les territoires de Guadeloupe et de Martinique,

APPORTE SON SOUTIEN total au barreau de la Guadeloupe, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy et au barreau de la Martinique dans l’exercice de la défense des droits des justiciables.